

*République française
Département de l'Isère
COMMUNE DE SAINT-AREY*

Séance du mardi 16 septembre 2025

Date de la convocation : 08/09/2025

Membres en exercice : 7

L'an deux mille vingt-cinq et le seize septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Anne STUTZ,

Présents : 6

Présents : Anne STUTZ, Caroline CASTILLON, Claire MEGIAS, Guy BACCOLI, Mathieu BONDAZ, Bernard GLUSZYK

Représentés :

Excusés : Gérard JULIEN

Absents :

Secrétaire de séance :

Guy BACCOLI

DE_2025_017 - Objet : Subventions aux associations 2025

7.5.1:Subventions aux associations

Madame la Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions à accorder à divers organismes et associations.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- de FINANCER et de répartir les subventions pour 2025 comme suit :

- | | |
|-------------------------------------|-----------|
| • A.A.P.P.M.A. association de pêche | 50 euros |
| • A.C.C.A.chasse de Saint-Arey : | 80 euros |
| • ADMR de la Matheysine : | 300 euros |
| • La.Mure.Cinéma.Théâtre (LMCT) : | 300 euros |

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Fait à Saint Arey, le mardi 16 septembre 2025

Le Maire